

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 13 (1951)
Heft: 11

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nisation. Nous n'y pouvons rien. Nous sommes dépendants de la bonne volonté de l'industrie des tracteurs et des machines agricoles.

Un cours d'instruction pour l'entretien des tracteurs aura très probablement lieu, au début du mois de décembre, à l'Ecole cantonale d'agriculture «Strickhof» à Zurich. Les sections sont priées d'y envoyer des chefs de cours. On peut souvent faire la constatation que les frais de réparations pourraient être considérablement réduits si l'agriculteur vouait plus de soins à l'entretien journalier et périodique de ses machines.

La liste des tarifs pour travaux agricoles et transports effectués avec des tracteurs et des carburants dédouanés a été rédigée par la Direction générale des douanes sous un aspect nouveau et plus compréhensible
erpe. (Trad. L. P.)

Nouvelles des sections

Section fribourgeoise

Nous nous permettons de rappeler à nos membres ce qui suit:

- 1) **La gérance de notre association est assurée**, depuis le mois de mai écoulé, **par Mr. Henri Sudan, secrétaire au Service cantonal des automobiles, à Fribourg, rue du Simplon 7, Tél. (037) 2.68.91**, qui est à la disposition de tous nos membres pour n'importe quels renseignements.
- 2) A l'occasion du changement intervenu dans notre administration, il a été procédé à une **réorganisation administrative** avec mise à jour de l'état de nos membres. Les membres qui n'auraient pas encore retourné le **questionnaire** qui leur a été adressé, sont invités à le faire par le plus prochain courrier.
- 3) Les membres qui ne se seraient pas encore acquittés de **la cotisation statutaire de frs. 10.—** pour l'année en cours, sont invités à le faire **d'ici au 23 novembre prochain** (Cpte de chèques Ila 2296). Après cette date, elle sera perçue par remboursement postal. Il est rappelé que seuls les membres qui auront payé la cotisation pourront bénéficier des ristournes accordées par l'Union-Benzine, sur leurs achats de carburants et lubrifiants.
- 4) Les membres s'étant inscrits pour suivre un **cours technique**, recevront en temps utile une convocation. De nouvelles inscriptions peuvent encore être admises **jusqu'au 15 décembre 1951**. Les cours sont prévus en fin décembre prochain et en février 1952.

Association Fribourgeoise de Propriétaires de Tracteurs
Le Président: sig. Jean Marmy.

Section neuchâteloise

Afin de simplifier le travail et permettre à chacun de nos membres de recevoir le numéro de janvier du «Tracteur», le gérant soussigné se permettra, au début de décembre, d'encaisser par remboursement la cotisation de 1952 s'élevant à **frs. 10.25**. D'ores et déjà, il se recommande à la bienveillance de chacun des membres de la section. Merci.

M. Roethlisberger, gérant